



ASSEMBLEE NATIONALE DE COTE D'IVOIRE

COMMUNIQUÉ

Le Président de l'Assemblée nationale, Monsieur Adama BICTOGO, Président du Congrès informe mesdames et messieurs les députés que conformément à l'article 114 de la Constitution, **le Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA adressera son discours sur l'état de la Nation** devant le Parlement réuni en Congrès, **le mardi 25 avril 2023 à 10 heures à l'auditorium du Sofitel Hôtel Ivoire.**

À cet effet, le Président de l'Assemblée nationale invite l'ensemble des députés à prendre toutes les dispositions nécessaires pour être présents à cette séance du Congrès.

Le Secrétaire Général
DIOMANDÉ Aboubacar Sidiki